

FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN

Rapport annuel au 31 décembre 2024

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **PricewaterhouseCoopers Audit**



Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342

ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Ofi Invest Yield Curves Absolute Return.

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

Parts	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de la part	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
		Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
A	FR0010811984	Capitalisation	Capitalisation	Euro	100 euros	Tous souscripteurs	Une part	Pas de minimum
C	FR0010921387	Capitalisation	Capitalisation	Euro	1.000 euros	Exclusivement réservée aux investisseurs institutionnels	Pas de minimum	Pas de minimum
I	FR0010297473	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	1.000 euros	Exclusivement réservée aux investisseurs institutionnels	Pas de minimum	Pas de minimum
R	FR0010969550	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	1.000 euros	Exclusivement réservée aux sociétés, mandats et OPC du groupe Abeille Assurances	Pas de minimum	Pas de minimum

Objectif de gestion

A travers l'investissement dans des titres de créance, des instruments du marché monétaire et des produits dérivés, le FCP cherche à tirer profit, dans la durée de placement recommandée supérieure à deux ans, de la déformation de la courbe des taux (comme l'aplatissement ou la pentification) en recourant à des stratégies minimisant l'impact de la sensibilité (mouvement parallèle).

Indicateur de référence

Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Le FCP n'est pas géré en référence à un indice.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

Les stratégies utilisées auront pour objectif de tirer profit de la déformation de la courbe des taux.

Le portefeuille sera investi en titres de créance et instruments du marché monétaire de tous émetteurs publics ou privés de l'Espace Économique Européen ou d'autres pays membres de l'OCDE hors pays émergents.

La gestion du fonds sera conduite de telle sorte que la sensibilité du FCP demeure comprise entre -5 et +5.

L'amélioration du rendement du portefeuille sera, principalement, réalisée par :

- Des arbitrages entre les différents types de taux de cette catégorie : CMS, TEC, TME, EURIBOR, EONIA, ... et autres taux variables ;
- Des stratégies inflation ;
- Des stratégies de volatilité ;
- L'arbitrage entre les différents segments de la courbe selon les anticipations de déformation faites par le gérant ;
- Des instruments dérivés seront utilisés en vue d'une gestion plus souple et plus réactive.

4 moteurs de performances seront indifféremment utilisés :

- La tactique : visant à tirer profit des déformations à court terme ;
- Le momentum : visant à tirer profit des déformations à moyen terme ;
- L'arbitrage : visant à tirer profit des anomalies de déformation à long terme ;
- Le générateur de taux courts : visant à générer un revenu de court terme.

Le portefeuille sera structuré selon le processus de gestion suivant :

- Une analyse macroéconomique des fondamentaux de l'ensemble des pays de l'OCDE hors pays émergents (chômage, déficits, politique monétaire, croissance, inflation...)
- Une sélection de valeurs fondée sur :
 - Des critères techniques tels que le positionnement sur la courbe des taux, l'arbitrage entre des obligations à taux variable ou des obligations indexées sur l'inflation, la maturité des titres et une analyse des flux du marché ...
 - Une analyse crédit des émetteurs (leur situation, leur spread, leur rating).
- Une anticipation des évolutions de la pente de la courbe des taux.

Les titres détenus seront cotés sur une place de la zone Euro, ils seront libellés en euro et dans la limite de 10% de l'actif net en autres devises.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Des opérations de prêt de titres ou de mise en pension pourront être réalisées par le gestionnaire financier par délégation afin d'optimiser la rentabilité du portefeuille.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le FCP est géré :	Entre -5 et +5
Devises de libellé des titres dans lesquels le FCP est exposé :	Euro : de 0 à 100% de l'actif net Autres devises : de 0 à 10% de l'actif net
Niveau de risque de change supporté par le FCP :	De 0% à 10% de l'actif net
Zone géographique des émetteurs des titres auxquels le FCP est exposé :	Pays membres de l'OCDE hors pays émergents : de 0 à 100% de l'actif net

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

[Les actifs hors dérivés intégrés :](#)

Actions et titres donnant accès au capital :

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'instruments.

Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le portefeuille sera investi jusqu'à 100% de titres de créance et instruments du marché monétaire de tous types cotés sur une place de la zone Euro, et de toutes durées. Les émetteurs sélectionnés relèveront de la zone OCDE. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé. Les titres détenus seront libellés en euro et dans la limite de 10% de l'actif net en autres devises.

La typologie des titres de créances et du marché monétaire utilisés sera la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variables
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations high yield
- Titres de créances négociables
- EMTN non structurées
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor
- Obligations puttables
- Obligations callables

Le FCP pourra également détenir des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos ») jusqu'à 10% de l'actif net.

Les titres relèveront de toutes les notations. Afin de réaliser son objectif de gestion, le portefeuille pourra être investi dans des titres notés High Yield (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent) dans la limite de 100% de l'actif net.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des actionnaires et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Actions et parts d'OPC :

Le portefeuille pourra investir dans la limite de 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	10%
FIA de droit français*	10%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	10%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché
- Autre stratégie

Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Obligations contingentes convertibles (dans la limite de 10% de l'actif net)
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Nature des opérations utilisées :

- Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier
- Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier

Nature des interventions :

- Gestion de la trésorerie
- Optimisation des revenus du FCP
- Autre nature

Ces opérations pourront porter sur l'ensemble des titres financiers éligibles au FCP.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion), sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.

Le traitement des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres tient compte des facteurs suivants : les taux obtenus, le risque de contrepartie et de garantie. Même si toutes les activités de financement de titres sont entièrement garanties, il reste toujours un risque de crédit lié à la contrepartie. Ofi Invest Asset management veille donc à ce que toutes ces activités soient menées selon les critères approuvés par ses clients afin de minimiser ces risques : la durée du prêt, la vitesse d'exécution, la probabilité de règlement.

Des informations complémentaires sur la rémunération de ces opérations figurent à la rubrique du prospectus « Frais et commissions ».

Les risques spécifiques associés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres sont décrits dans la rubrique « Profil de risque ».

Niveaux d'utilisation envisagés et autorisés :

	Prises en pension	Mises en pension	Prêts de titres	Emprunts de titres
Proportion maximale d'actifs sous gestion	100%	100%	Néant	Néant
Proportion attendue d'actifs sous gestion	10%	10%	Néant	Néant

Effet de levier maximum :

Le niveau de l'effet de levier indicatif du FCP est de 900%. Toutefois, le FCP aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres (CTT), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans la partie « Les acquisitions et cessions temporaires de titres »).

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, le FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire.

Profil de risque

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risques liés aux investissements en obligations à taux variable :

Une dégradation réelle ou potentielle des indices sur lesquels les obligations à taux variable détenues seront référencées expose le porteur à une baisse de la valeur de ces investissements et à celle de la valeur liquidative.

Risques liés aux opérations d'arbitrage portant sur des sous-jacents de taux :

Les performances du FCP dépendent des anticipations faites par le gérant sur l'évolution de la courbe des taux. Il existe un risque que la courbe des taux n'évolue pas dans le sens anticipé par le gérant. A ce titre, la valeur liquidative du FCP est susceptible de diminuer de manière amplifiée.

Risque de taux :

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

Risque de crédit :

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque de contrepartie :

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement) :

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque juridique lié à l'utilisation d'opérations de financement sur titres :

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés :

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographiques). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créanciers. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créances subordonnées et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le FCP aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque en matière de durabilité :

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :

Risque de liquidité :

Le FCP est susceptible d'investir en partie sur des titres peu liquides du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. Ainsi la valeur de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse. Notamment en cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change :

Le fonds peut investir dans des instruments financiers libellés dans une devise autre que l'euro. A ce titre, en cas de baisse des taux de change des devises autres que l'euro, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque lié à l'investissement dans des obligations contingentes convertibles :

La valeur des investissements dans des obligations contingentes convertibles peut varier en cas de survenance d'éléments déclencheurs qui exposent le FCP aux risques suivants : non-paiement du coupon, conversion des obligations en actions de l'émetteur, risque de perte en capital. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Garantie ou protection

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Durée de placement recommandée

Supérieure à deux ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris (France)

Courriel : ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com



Ces documents sont également disponibles sur le site : <https://www.ofi-invest-am.com>

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contexte économique et financier

Date des données chiffrées : 31 décembre 2024, sauf si mentionné.

En 2024, les politiques monétaires ont connu des changements majeurs, avec une suprématie économique des États-Unis. La croissance américaine, soutenue par la consommation privée et les secteurs de la technologie et de l'IA, a contrasté avec celle de l'Europe. Malgré de nombreuses incertitudes politiques et géopolitiques, la croissance mondiale et les marchés financiers sont restés stables. L'inflation, qui avait diminué de moitié en 2023, a baissé plus progressivement en 2024 en raison de la rigidité de l'inflation des services. Cette désinflation a permis à la Réserve fédérale américaine et à la Banque Centrale Européenne d'assouplir leur politique monétaire, avec des taux directeurs à 4,5% aux États-Unis et à 3% dans la zone euro en fin d'année.

Après une année 2023 marquée par une reprise économique, les bourses mondiales ont continué de progresser en 2024, surtout aux États-Unis et en Chine. Cependant, le marché français a été pénalisé par l'instabilité politique. Le marché européen du crédit a bien performé, offrant des rendements attractifs malgré des taux longs en hausse en fin d'année. Le marché monétaire a surpassé les obligations souveraines.

L'environnement économique :

Pour la quatrième année consécutive, la croissance mondiale a dépassé 3%, mais avec des disparités importantes entre les régions. Les États-Unis ont été un moteur clé grâce à une consommation vigoureuse, tandis que la zone Euro a connu une reprise modérée avec des disparités sectorielles et nationales.

Aux Etats-Unis, la demande domestique a été soutenue par la hausse des revenus réels et des dépenses de consommation. Les entreprises américaines gardent des fondamentaux solides et ont surmonté la hausse des taux grâce à des liquidités abondantes. Quant au chômage, il est resté bas (4,2% en novembre), sans surchauffe du marché du travail. Au total, la croissance économique a été plus robuste que prévu, atteignant environ 2,8% en 2024.

De l'autre côté de l'Atlantique, la consommation privée a été moins dynamique, malgré un marché du travail solide et une hausse des salaires. A noter que le taux d'épargne est resté élevé, freinant la consommation. La croissance de la zone euro devrait être environ de 0,7% sur l'année 2024, soutenue par principalement par le secteur des services. La crise industrielle, notamment en Allemagne, a pesé sur la croissance. L'Espagne et les pays périphériques ont contribué positivement à la croissance de la zone euro.

En 2024, l'inflation¹ a diminué pour atteindre environ 3% aux États-Unis et dans la zone euro. Cette baisse a permis à la Réserve fédérale américaine (Fed) et à la Banque Centrale Européenne (BCE) de réduire leurs taux directeurs de 100 points de base, les amenant à 4,5% aux États-Unis et à 3,0% dans la zone euro. La normalisation des bilans a également progressé, avec une réduction notable des actifs détenus par les deux banques centrales.

D'autres grandes banques centrales ont également baissé leurs taux, sauf la Banque du Japon (BoJ), qui a augmenté son taux directeur à 0,25% en 2024.

Les élections européennes ont vu une montée des partis d'extrême droite, comme prévu par les sondages. En France, les résultats ont conduit Emmanuel Macron à dissoudre l'Assemblée nationale et à convoquer des élections législatives anticipées en juin, entraînant une instabilité politique et un dérapage budgétaire en 2024. En Allemagne, la rupture de la coalition d'Olaf Scholz a conduit à des élections anticipées prévues pour février prochain. Aux États-Unis, les résultats des élections ont été clairs et bien accueillis par les marchés, grâce aux baisses d'impôts annoncées et à un cadre favorable aux affaires. Il faudra attendre 2025 pour voir si le président américain mettra en œuvre son programme.

¹ L'inflation est une augmentation générale et continue des prix des biens et services dans une économie sur une période donnée.

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 31 décembre 2024.

Taux d'intérêt :

En 2024, les actions des Banques Centrales ont donné le « La » des marchés de taux. Les baisses de taux directeurs étaient attendues dès le début de l'année, mais ont été retardées. La BCE a commencé à baisser ses taux en juin, suivie par la Fed en septembre. Les taux courts ont été peu impactés et sont restés stables, tandis que les taux longs ont augmenté. Le taux à 2 ans américain est resté autour de 4,24%, et le taux à 2 ans allemand a légèrement diminué à 2,10% (-30bps). Le taux à 10 ans américain a augmenté à 4,57% (+70 bps) et le taux à 10 ans allemand à 2,36% (+34 bps).

Les obligations souveraines (obligations d'Etat) en zone euro ont donc eu une performance de 1,78% (pour l'indice JPM GBI EMU), inférieure aux fonds monétaires qui ont atteint presque 4%, un record depuis 2008. En parallèle, dans un contexte politique particulièrement dégradé en France depuis la dissolution de l'Assemblée nationale et les élections législatives en juin dernier, l'écart des taux 10 ans entre l'Allemagne et la France s'est écarté d'environ 30 points de base pour terminer l'année au-dessus de 80 points de base. L'écart de taux entre les États-Unis et l'Allemagne s'est également creusé pour passer de 190 points de base début 2024 à 220 points de base en fin d'année.

Crédit :

Les obligations du secteur privé ont offert de meilleurs rendements : environ 5% pour les obligations de bonne qualité et 9% pour le crédit spéculatif à haut rendement. Le marché du crédit étant sensible au taux et aux marges de crédit (spreads), ce sont donc bien les spreads qui ont soutenu la classe d'actifs. Les émissions primaires ont atteint des records avec 588 milliards d'euros émis sur l'« Investment Grade » et 155 milliards d'euros sur le « High Yield »², selon OIS et Bloomberg (émissions financières et corporate). Les flux vers les fonds obligataires européens ont même triplé par rapport à 2023, permettant au passage aux entreprises de se refinancer.

Actions :

En 2024, les prévisions économiques ont été déjouées. Le ralentissement économique américain ne s'est pas concrétisé, l'inflation sous-jacente³ est restée persistante, surtout aux États-Unis, et les tensions géopolitiques ont été constantes. Malgré cela, la volatilité⁴ des marchés actions n'a pas augmenté, et de nombreux indices ont atteint des records historiques.

Les valeurs américaines ont représenté plus de 75% des grands indices internationaux, grâce à une croissance économique dynamique et auto-entretenu. Les investissements internationaux se sont concentrés sur les marchés américains, perçus comme un îlot de prospérité résiliente. L'innovation technologique, dominée par les entreprises américaines, a également prospéré, avec huit entreprises dépassant les 1.000 milliards de dollars de capitalisation boursière, toutes liées à l'Intelligence Artificielle. Un écosystème entier, incluant les infrastructures de centres de données et la génération électrique, en a bénéficié. Sur cette période, les marchés américains ont atteint une valorisation record, à près de 23 fois les résultats estimés de 2025, avec des secteurs variés comme l'industrie et les services financiers contribuant à cette croissance.

Le marché japonais a également bien performé, avec le Nikkei⁵ dépassant son record de 1989, soutenu par la consommation des ménages et une inflation proche de 2%. Les marchés émergents ont connu une bonne année, notamment grâce au rebond des valeurs chinoises soutenues par les mesures de Pékin.

² On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 31 décembre 2024.

³ L'inflation sous-jacente, également appelée inflation de base, est une mesure de l'évolution des prix qui exclut les éléments les plus volatils, tels que les produits alimentaires et l'énergie.

⁴ La volatilité est une mesure statistique de la dispersion des rendements d'un actif financier ou d'un marché. Elle indique à quel point les prix d'un actif peuvent fluctuer autour de leur moyenne sur une période donnée.

⁵ Indice boursier le plus suivi au Japon. Il est composé des 225 plus grandes entreprises japonaises cotées à la Bourse de Tokyo.

La France et l'Allemagne, les deux moteurs économiques européens, ont connu des difficultés. La France a souffert d'une instabilité politique, entraînant une prime de risque sur son marché domestique, et le CAC 40 a terminé l'année en baisse de plus de 10% par rapport à son record de mai 2024. L'Allemagne, dépendante de l'économie chinoise, n'a pas vu la reprise manufacturière attendue, mais son marché a fini sur une note plus positive grâce à l'espoir de la fin des hostilités en Ukraine, d'une relance chinoise et d'un nouveau gouvernement plus dépensier.

Politique de gestion

La gestion du Fonds est une gestion de conviction alimentée par :

- La définition d'un scénario central lors de la construction de la vue maison qui a lieu chaque trimestre ;
- D'un processus rigoureux Macro-Valuation Sentiment Technicals réunissant l'équipe de recherche macro et de l'équipe de gestion sur les taux tous les mois.

Ces deux comités permettent de définir un cadre dans le positionnement stratégique des fonds.

Les stratégies d'investissements sont ensuite implémentées par l'équipe taux avec si besoin l'aide de l'équipe quantitative afin d'optimiser le budget de risque.

Le Fonds cherche à créer de la valeur en se positionnant principalement sur :

- Le directionnel des taux d'intérêt ;
- La pentification ou l'aplatissement des courbes ;
- Les écarts de valorisation entre les différents pays de la zone euro et/ou des grandes zones géographiques des pays développés ;
- La valorisation des anticipations d'inflation ;
- L'appréciation ou de la dépréciation des devises des pays développés par rapport à l'euro.

Performances

Entre le 29 décembre 2023 et le 31 décembre 2024, la performance du Fonds a été de 1,91% pour la part A, de 2,55% pour la part C, de 5,58% pour la part I et de 2,48% pour la part R.

Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Le FCP n'est pas géré en référence à un indice.

Pf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Pf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN PART A	FR0010811984	29/12/2023	31/12/2024	1,91%	0,00%	105,13 €	107,14 €
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN PART C	FR0010921387	29/12/2023	14/11/2024	2,55%	0,00%	1 074,89 €	1 102,32 €
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN PART I	FR0010297473	29/12/2023	31/12/2024	5,58%	0,00%	1 077,40 €	1 137,50 €
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN PART R	FR0010969550	29/12/2023	31/12/2024	2,48%	0,00%	1 089,45 €	1 116,44 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)	
				ACQUISITIONS	CESSIONS
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OPC	FR001400KP23	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	26 079 563,10	21 589 346,51
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OBLIGATIONS	FR001400IN38	FRENCH REPUBLIC 0.10% i 25/07/2031	12 240 114,88	10 348 276,41
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OBLIGATIONS	FR001400L834	FRANCE O A T 3.5% 25/11/2033	6 887 672,00	4 365 961,20
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OBLIGATIONS	FR0013519253	FRANCE 0.1% i 01/03/2026	4 639 621,03	6 604 347,05
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OBLIGATIONS	US91282CLE92	UNITED STATES OF AMERICA i 15/07/2034	6 250 696,94	3 581 501,31
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OBLIGATIONS	US91282CKL45	UNITED STATES OF AMERICA i 2.125% 15/04/2029	6 185 193,87	6 169 030,82
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OBLIGATIONS	S10002103545	REPUBLIC OF SLOVENIA 2.125% 28/07/2025	5 420 312,50	
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OBLIGATIONS	DE000BU22049	BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 2.50% 19/03/2026	5 055 732,00	5 047 572,00
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OBLIGATIONS	FR0013415627	FRENCH REPUBLIC 0.0% 25/03/2025	4 834 340,00	
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OBLIGATIONS	XS1890084061	DEVELOPMENT BANK OF JAPAN 0.875% 10/10/2025	4 804 620,00	3 895 840,00

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global du FCP sur les instruments financiers à terme est celle de la Value-at-Risk absolue telle que définie par le Règlement général de l'AMF (99% / 20 jours). L'effet de levier indicatif est de 900%. Toutefois, le FCP aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

Informations relatives à la VaR

Nom de l'OPC	Maximum de la VaR	Minimum de la VaR	Moyenne de la VaR
Ofi Invest Yield Curves Absolute Return	2,44%	0,76%	1,50%

Informations relatives à l'ESMA

[Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres \(pensions livrées, prêts et emprunts\) :](#)

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

[Les contrats financiers \(dérivés OTC\) :](#)

- **Change :** 13 301 717 euros
- **Taux :** 45 396 540 euros
- **Crédit :** Pas de position au 29 décembre 2023
- **Actions – CFD :** Pas de position au 29 décembre 2023
- **Commodities :** Pas de position au 29 décembre 2023

[Les contrats financiers \(dérivés listés\) :](#)

- **Futures :** 55 161 264 euros
- **Options :** Pas de position au 29 décembre 2023

[Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :](#)

- **JP Morgan SE**
- **Société Générale CIB**

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2024, Ofi Invest Yield Curves Absolute Return n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

[Partie qualitative :](#)

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 358 personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2024 s'est élevé à 40 999 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 31 732 000 euros, soit 77% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 9 267 000 euros (**), soit 23% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2024.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2024, 2 500 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2024), 13 241 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 74 personnes au 31 décembre 2024).

(* Effectif présent au 31 décembre 2024)

(** Bonus 2024 versé en février 2025)

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

Ofi Invest Yield Curves Absolute Return n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière. Nous rappelons qu'Ofi Invest Yield Curves Absolute Return ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).



OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.04.03 11:54:53 +0200



Bilan Actif au 31 décembre 2024 en euros

	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	66 232 993,04
Actions et valeurs assimilées (A)	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	58 476 351,52
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	58 476 351,52
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	6 568 533,23
OPCVM	6 568 533,23
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	1 188 108,29
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	66 232 993,04
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 837 311,71
Comptes financiers	1 434 133,95
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	3 271 445,66
Total Actif I+II	69 504 438,70

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 31 décembre 2024 en euros

	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	63 456 860,67
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	2 332 884,95
Résultat net de l'exercice	1 632 072,31
Capitaux propres	67 421 817,93
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	67 421 817,93
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	1 562 839,16
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	1 562 839,16
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	10 906,40
Concours bancaires	508 875,21
Sous-total autres passifs IV	519 781,61
Total Passifs : I+II+III+IV	69 504 438,70

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 31 décembre 2024 en euros

	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières	
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	1 371 390,54
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	210 918,31
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	99 159,04
Sous-total Produits sur opérations financières	1 681 467,89
Charges sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-18 792,74
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-9 656,31
Sous-total Charges sur opérations financières	-28 449,05
Total Revenus financiers nets (A)	1 653 018,84
Autres produits :	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	-112 910,21
Frais de gestion de la société de gestion	-112 910,21
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-112 910,21
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	1 540 108,63
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	156 976,39
Sous-total Revenus nets I = C+D	1 697 085,02

Compte de résultat au 31 décembre 2024 en euros (suite)

	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus et moins-values réalisées	1 210 845,84
Frais de transactions externes et frais de cession	-66 317,93
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	1 144 527,91
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	174 005,93
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	1 318 533,84
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-1 326 548,42
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	20 798,48
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	-1 305 749,94
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-77 796,61
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	-1 383 546,55
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	1 632 072,31

ANNEXE

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Les stratégies utilisées auront pour objectif de tirer profit de la déformation de la courbe des taux.

Le portefeuille sera investi en titres de créance et instruments du marché monétaire de tous émetteurs publics ou privés de l'Espace Économique Européen ou d'autres pays membres de l'OCDE hors pays émergents.

La gestion du fonds sera conduite de telle sorte que la sensibilité du FCP demeure comprise entre -5 et +5.

L'amélioration du rendement du portefeuille sera, principalement, réalisée par :

- Des arbitrages entre les différents types de taux de cette catégorie : CMS, TEC, TME, EURIBOR, EONIA, ... et autres taux variables ;
- Des stratégies inflation ;
- Des stratégies de volatilité ;
- L'arbitrage entre les différents segments de la courbe selon les anticipations de déformation faites par le gérant ;
- Des instruments dérivés seront utilisés en vue d'une gestion plus souple et plus réactive.

4 moteurs de performances seront indifféremment utilisés :

- La tactique : visant à tirer profit des déformations à court terme ;
- Le momentum : visant à tirer profit des déformations à moyen terme ;
- L'arbitrage : visant à tirer profit des anomalies de déformation à long terme ;
- Le générateur de taux courts : visant à générer un revenu de court terme.

Le portefeuille sera structuré selon le processus de gestion suivant :

- Une analyse macroéconomique des fondamentaux de l'ensemble des pays de l'OCDE hors pays émergents (chômage, déficits, politique monétaire, croissance, inflation...)
- Une sélection de valeurs fondée sur :
 - o Des critères techniques tels que le positionnement sur la courbe des taux, l'arbitrage entre des obligations à taux variable ou des obligations indexées sur l'inflation, la maturité des titres et une analyse des flux du marché ...
 - o Une analyse crédit des émetteurs (leur situation, leur spread, leur rating).
- Une anticipation des évolutions de la pente de la courbe des taux.

Les titres détenus seront cotés sur une place de la zone Euro, ils seront libellés en euro et dans la limite de 10% de l'actif net en autres devises.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Des opérations de prêt de titres ou de mise en pension pourront être réalisées par le gestionnaire financier par délégation afin d'optimiser la rentabilité du portefeuille.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le FCP est géré :	Entre -5 et +5
Devises de libellé des titres dans lesquels le FCP est exposé :	Euro : de 0 à 100% de l'actif net Autres devises : de 0 à 10% de l'actif net
Niveau de risque de change supporté par le FCP :	De 0% à 10% de l'actif net
Zone géographique des émetteurs des titres auxquels le FCP est exposé :	Pays membres de l'OCDE hors pays émergents : de 0 à 100% de l'actif net

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net					
en EUR	67 421 817,93	42 882 172,40	41 082 356,63	45 450 285,00	53 398 672,72
Nombre de titres					
Catégorie de parts A	69,0000	69,0000	69,0000	69,0000	141,9110
Catégorie de parts C	-	20,0000	20,0000	20,0000	20,0000
Catégorie de parts I	0,0016	157,6353	168,9348	168,9348	180,7839
Catégorie de parts R	60 383,0000	39 179,0000	39 179,0000	43 679,0000	51 592,0000
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts A en EUR	107,14	105,13	101,24	100,89	100,93
Catégorie de parts C en EUR	-(1)	1 074,89	1 031,36	1 024,04	1 020,74
Catégorie de parts I en EUR	1 137,50	1 077,40	1 033,78	1 026,47	1 027,08
Catégorie de parts R en EUR	1 116,44	1 089,45	1 043,41	1 035,95	1 030,74
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	3,95
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	1,79	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices (suite)

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts A en EUR	4,21	1,84	3,87	-0,89	-0,11
Catégorie de parts C en EUR	-	22,69	43,20	-5,30	2,51
Catégorie de parts I en EUR	25,00	31,90	-4,22	-5,26	-1,45
Catégorie de parts R en EUR	28,10	34,18	-2,38	-5,30	-1,42

(1) La catégorie de parts C a été supprimée le 14/11/2024.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020-07 MODIFIE)

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur ;

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation).

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec un niveau de risque plus élevé sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

Si l'émetteur du titre est noté par l'analyse crédit, c'est le rating de l'émetteur de type « long terme » qui est retenu. Cette notation correspond à un rang équivalent « senior unsecured ».

Si l'émetteur du titre n'est pas noté par l'analyse crédit et que le titre est noté par des agences, c'est la 2ème meilleure note d'agences au niveau du titre qui est retenue. Quand le titre n'est noté que par une seule agence, la note de cette agence est retenue.

En cas de notation non disponible (ni pour l'émetteur, ni pour le titre), le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

Les titres de type « bon du trésor » ou « certificat de dépôt » peuvent être assimilés au rating de type « long terme » de l'émetteur.

Description des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement. La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts courus.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux appliqué, sur la base de l'actif net hors OPC, ne peut être supérieur à :

- 0,80% TTC, pour la part A,
- 0,40% TTC pour les parts C et I,
- 0,20% TTC pour la part R.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion. Aux frais de fonctionnement et de gestion financière peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs, qui sont donc facturées à l'OPCVM,
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Description des frais de gestion indirects

L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clef pour l'investisseur.

Affectation des sommes distribuables

Pour les parts A : les sommes distribuables (revenu net et des plus-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Pour les parts I et R : La société de gestion décide chaque année de l'affectation, en tout ou partie, du revenu net ainsi que des plus-values réalisées, indépendamment l'un de l'autre et peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes.

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	42 882 172,40
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	39 142 943,25
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-15 982 184,32
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 540 108,63
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 144 527,91
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-1 305 749,94
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	67 421 817,93

Souscriptions rachats

Catégorie de parts A	
Parts émises	-
Parts rachetées	-
Catégorie de parts C	
Parts émises	-(2)
Parts rachetées	20,0000
Catégorie de parts I	
Parts émises	-
Parts rachetées	157,6337
Catégorie de parts R	
Parts émises	35 337,0000
Parts rachetées	14 133,0000

(2) La catégorie de parts C a été supprimée le 14/11/2024.

Commissions

Catégorie de parts A		
Montant des commissions de souscription acquises		0,00
Montant des commissions de rachat acquises		0,00
Catégorie de parts C		
Montant des commissions de souscription acquises		0,00
Montant des commissions de rachat acquises		0,00
Catégorie de parts I		
Montant des commissions de souscription acquises		0,00
Montant des commissions de rachat acquises		0,00
Catégorie de parts R		
Montant des commissions de souscription acquises		0,00
Montant des commissions de rachat acquises		0,00

Caractéristiques des différentes catégories de parts

FR0010811984 - OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN A

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation

FR0010921387 - OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN C

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation

FR0010297473 - OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN I

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation et/ou Distribution
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

FR0010969550 - OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation et/ou Distribution
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays	Exposition			
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif				
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	+/-	+/-	+/-
Hors-bilan				
Futures	-	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA
Total	-	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	58 476	48 341	-	10 135	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 434	-	-	-	1 434
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-509	-	-	-	-509

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Hors-bilan					
Futures	NA	42 716	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-45 397	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	45 661	-	10 135	925

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	13 411	10 003	5 177	4 175	25 711
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 434	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-509	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	29 706	6 544	6 467
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-30 860	-8 560	-5 977
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	14 336	10 003	4 023	2 158	26 201

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise	USD	GBP	JPY	Autres
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	4 042	-	2 627	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	264	158	-	-
Comptes financiers	-	-	226	38
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-328	-166	-	-15
Hors-bilan				
Devises à recevoir	1 448	-	165	1 540
Devises à livrer	-9 038	-	-3 090	-1 548
Futures options swap	0	0	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	-3 611	-8	-72	15

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements	Investment Grade	Non Investment Grade	Non notés
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	58 476	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit (suite)

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	58 476	-	-

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances	1 837	
Collatéral espèces	330	
<i>Société Générale</i>	330	
Dépôt de garantie espèces versé	1 507	
<i>Société Générale</i>	529	
<i>BNP PARIBAS</i>	978	
Comptes financiers	1 434	
<i>Société Générale</i>	1 434	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		-
Collatéral espèces		-
Concours bancaires		509
<i>Société Générale</i>		509

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds		Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds				
FR001400KPZ3 OFI INVEST AM	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I France		Monétaire	EUR	4 575
FR0011614239 OFI INVEST AM	OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R France		Obligations	EUR	1 994
Total					6 569

Créances et Dettes

Ventilation par nature	31/12/2024
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	1 507 311,71
Collatéral espèces versé	330 000,00
Total créances	1 837 311,71
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-9 893,63
Provision commission de mouvement	-1 012,77
Total dettes	-10 906,40
Total	1 826 405,31

Frais de gestion

Catégorie de parts A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,74
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,37 ⁽³⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,37
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,18
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

(3) La catégorie de parts C ayant été supprimée le 14/11/2024, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instrument financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FRO01400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	4 392,00	1 041,60	4 574 707,20
FRO011614239	OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R	1 757,00	1 134,79	1 993 826,03
	<i>Sous-total</i>			6 568 533,23

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2024
Catégorie de parts A	
Revenus nets	144,67
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	144,67
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	144,67
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	144,67
Total	144,67
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-
Catégorie de parts C	
Revenus nets	-(4)
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	-
Total	-
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	31/12/2024
Catégorie de parts I	
Revenus nets	0,02
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	0,02
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	0,02
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	0,02
Total	0,02
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	0,0016
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-
Catégorie de parts R	
Revenus nets	1 696 940,33
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 696 940,33
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 696 940,33
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	1 696 940,33
Total	1 696 940,33
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	60 383,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

(4) La catégorie de parts C a été supprimée le 14/11/2024.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2024
Catégorie de parts A	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	146,18
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	146,18
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	146,18
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	146,18
Total	146,18
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Catégorie de parts C	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-(5)
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-
Total	-
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes (suite)

	31/12/2024
Catégorie de parts I	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-0,04
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-0,04
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,06
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	0,02
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	0,02
Total	0,02
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	0,0016
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Catégorie de parts R	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 318 387,70
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 318 387,70
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	2 332 884,89
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 651 272,59
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	3 651 272,59
Capitalisation	-
Total	3 651 272,59
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	60 383,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

(5) La catégorie de parts C a été supprimée le 14/11/2024.

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes				-	-
Actions et valeurs assimilées				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations et valeurs assimilées				58 476 351,52	86,73
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				58 476 351,52	86,73
DEVELOPMENT BANK OF JAPAN 3.5% 13/09/2027	Finance/Assurance	EUR	3 000 000,00	3 112 109,18	4,62
DEVELOPMENT BANK OF JAPAN 0.875% 10/10/2025	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	989 007,67	1,47
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.6% 15/08/2033	Admin. publique	EUR	4 170 000,00	4 305 249,09	6,39
FRANCE 2.75% 25/02/2029	Admin. publique	EUR	1 800 000,00	1 852 339,97	2,75
FRANCE GOVT OF 3% 25/05/2054	Admin. publique	EUR	2 174 485,00	1 941 703,70	2,88
FRANCE O A T 3.5% 25/11/2033	Admin. publique	EUR	2 420 000,00	2 499 084,94	3,71
FRANCE OAT i 0.7% 25/07/2030	Admin. publique	EUR	1 600 000,00	2 017 803,76	2,99
FRANCE i 0.1% 01/03/2029	Admin. publique	EUR	1 970 000,00	2 322 313,84	3,44
FRENCH REPUBLIC 0.0% 25/03/2025	Admin. publique	EUR	4 900 000,00	4 870 257,00	7,22
FRENCH REPUBLIC 0.10% i 25/07/2031	Admin. publique	EUR	2 670 000,00	3 048 307,93	4,52
ITALY 3.4% 28/03/2025	Admin. publique	EUR	4 500 000,00	4 548 422,24	6,75
JAPAN 2.20% 20/06/2054	Admin. publique	JPY	431 000 000,00	2 627 025,22	3,90
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/05/2025	Admin. publique	EUR	3 500 000,00	3 462 830,00	5,14
LAND NORDRHEIN WESTFALEN 3.4% 07/03/2073	Admin. publique	EUR	2 540 000,00	2 838 479,23	4,21
REGION WALLONNE 3.5% 15/03/2043	Admin. publique	EUR	2 400 000,00	2 390 812,27	3,55
REPUBLIC OF SLOVENIA 2.125% 28/07/2025	Admin. publique	EUR	5 510 000,00	5 550 701,54	8,23
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 3.0% 07/02/2026	Admin. publique	EUR	2 000 000,00	2 065 082,30	3,06
SPAIN 0% 31/01/2025	Admin. publique	EUR	4 000 000,00	3 992 560,00	5,92
UNITED STATES OF AMERICA i 15/07/2034	Admin. publique	USD	2 890 000,00	2 746 529,39	4,07
USA 4.125% 15/08/2034	Admin. publique	USD	1 394 700,00	1 295 732,25	1,92
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Titres de créances				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				6 568 533,23	9,74
<i>OPCVM</i>				6 568 533,23	9,74
OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	Finance/Assurance	EUR	4 392,00	4 574 707,20	6,79
OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R	Finance/Assurance	EUR	1 757,00	1 993 826,03	2,96

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				65 044 884,75	96,47

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
OACT 25/01/2015 USD/CAD	61 456,83	-	USD	1 448 275,70	CAD	-1 386 818,87
OVCT 25/01/2015 JPY/EUR	19 715,58	-	EUR	2 943 947,22	JPY	-2 924 231,64
OACT 25/01/2015 JPY/AUD	3 152,19	-	JPY	164 591,99	AUD	-161 439,80
OACT 25/01/2015 NOK/EUR	6,39	-	NOK	849,18	EUR	-842,79
OACT 250115 AUD/JPY	-	3 149,59	AUD	162 760,04	JPY	-165 909,63
OVCT 250115 USD/EUR	-	48 179,66	EUR	1 113 172,13	USD	-1 161 351,79
OACT 250115 CAD/USD	-	60 880,13	CAD	1 376 822,89	USD	-1 437 703,02
OVCT 250115 USD/EUR	-	346 852,49	EUR	6 092 147,05	USD	-6 438 999,54
Total	84 330,99	459 061,87		13 302 566,20		-13 677 297,08

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
<i>Futures</i>				
EURO BOBL	5	-	7 750,00	589 300,00
EURO BTP	-37	91 020,00	-	-4 439 260,00
EURO BUND	13	-	6 240,00	1 734 720,00
EURO BUXL	-6	46 440,00	-	-796 080,00
EURO OAT	-8	22 240,00	-	-987 200,00
EURO SCHATZ	196	-	72 520,00	20 969 060,00
LONG GILT	48	-	148 657,34	5 364 876,63
US 10Y ULTRA	52	-	125 543,22	5 589 811,69
US 2Y NOTE	44	-	8 962,85	8 736 661,25
US 5Y NOTE	58	-	46 384,46	5 954 294,56
Sous-Total Futures		159 700,00	416 057,87	42 716 184,13
<i>Swaps</i>				
1869989192#S_2027061	2 600 000	5 191,36	-	-2 600 000,00
2038427732#S_2054052	736 540	-	35 588,83	-736 540,00
2084162472#S_2073033	900 000	-	69 827,79	-900 000,00
2323931262#S_2029011	8 560 000	-	97 523,03	-8 560 000,00
2323932132#L_2027011	8 560 000	17 049,24	-	-8 560 000,00
2385040142#S_2074032	1 300 000	-	112 775,34	-1 300 000,00
2387847132#S_2045032	2 040 000	-	111 680,10	-2 040 000,00
2479321552#S_2026070	9 700 000	-	117 923,28	-9 700 000,00
2528425212#S_2026090	10 000 000	-	33 391,34	-10 000 000,00
2528452612#S_2054090	1 000 000	-	35 819,70	-1 000 000,00
Sous-Total Swaps		22 240,60	614 529,41	-45 396 540,00
Total Taux d'intérêts		181 940,60	1 030 587,28	-2 680 355,87
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-		-		-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	65 044 884,75
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-374 730,88
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-848 646,68
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	848 646,69
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	3 271 445,66
Autres passifs (-)	-519 781,61
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	67 421 817,93

COMPTES ANNUELS
29 décembre 2023

Bilan au 29 décembre 2023 (en euros)

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	42 309 271,14	38 973 692,13
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	38 441 289,41	31 923 446,21
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	38 441 289,41	31 923 446,21
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	2 981 276,06	3 881 036,82
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 981 276,06	3 881 036,82
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	886 705,67	3 169 209,10
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	580 816,95	1 173 120,00
Autres opérations	305 888,72	1 996 089,10
Autres instruments financiers	-	-
Créances	16 132 531,60	4 619 536,43
Opérations de change à terme de devises	15 198 371,84	3 254 659,30
Autres	934 159,76	1 364 877,13
Comptes financiers	524 353,75	4 165 475,30
Liquidités	524 353,75	4 165 475,30
Total de l'actif	58 966 156,49	47 758 703,86

Bilan au 29 décembre 2023 (en euros)

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	40 017 664,12	39 290 532,56
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	1 884 041,13	-
Report à nouveau (a)	-	89,10
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-364 570,26	1 885 846,98
Résultat de l'exercice (a, b)	1 345 037,41	-94 112,01
Total des capitaux propres	42 882 172,40	41 082 356,63
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	886 705,54	3 420 417,20
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	886 705,54	3 420 417,20
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	580 816,83	1 651 487,79
Autres opérations	305 888,71	1 768 929,41
Dettes	15 077 750,32	3 225 844,23
Opérations de change à terme de devises	15 071 547,82	3 219 483,90
Autres	6 202,50	6 360,33
Comptes financiers	119 528,23	30 085,80
Concours bancaires courants	119 528,23	30 085,80
Emprunts	-	-
Total du passif	58 966 156,49	47 758 703,86

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	25 049 965,05	-
TAUX	25 049 965,05	-
VENTE - FUTURE - EURO BOBL	9 542 400,00	-
VENTE - FUTURE - EURO BTP	1 429 800,00	-
VENTE - FUTURE - EURO BUND	1 372 200,00	-
VENTE - FUTURE - EURO BUXL	708 600,00	-
VENTE - FUTURE - EURO OAT	4 602 850,00	-
VENTE - FUTURE - JAPANESE 10Y	1 884 115,53	-
VENTE - FUTURE - LONG GILT	710 749,52	-
VENTE - FUTURE - SHORT EURO BTP	4 799 250,00	-
Engagements de gré à gré	16 105 602,59	-
TAUX	16 105 602,59	-
ACHAT - SWAP - 1869989192#S_2027061	2 600 000,00	-
ACHAT - SWAP - 2038427732#S_2054052	736 540,00	-
ACHAT - SWAP - 2084162472#S_2073033	900 000,00	-
ACHAT - SWAP - 2153371222#S_2033060	1 000 000,00	-
ACHAT - SWAP - 2153478412#S_2033060	1 400 000,00	-
ACHAT - SWAP - 2261462292#L_2025102	8 536 640,56	-
ACHAT - SWAP - 2261462422#S_2053102	932 422,03	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	6 067 087,32	22 688 790,00
TAUX	6 067 087,32	22 688 790,00
ACHAT - FUTURE - US 10Y ULTRA	2 029 870,97	-
ACHAT - FUTURE - US 5Y NOTE	4 037 216,35	-
VENTE - FUTURE - Futures	-	22 688 790,00
Engagements de gré à gré	-	61 410 000,00
TAUX	-	61 410 000,00
ACHAT - SWAP - Swaps	-	61 410 000,00
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	68 376,83	6 668,50
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	903 561,12	306 974,99
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	27 510,05	-199 009,82
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	999 448,00	114 633,67
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-438 536,27	113 636,82
Charges sur dettes financières	14 826,35	18 965,11
Autres charges financières	386,17	321,01
Total (II)	-423 323,75	132 922,94
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 422 771,75	-18 289,27
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	77 417,40	79 115,82
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	1 345 354,35	-97 405,09
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-316,94	3 293,08
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	1 345 037,41	-94 112,01

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation).

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Description des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement. La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts courus.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux appliqué, sur la base de l'actif net hors OPC, ne peut être supérieur à :

- 0,80% TTC, pour la part A,
- 0,40% TTC pour les parts C et I,
- 0,20% TTC pour la part R.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion. Aux frais de fonctionnement et de gestion financière peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs, qui sont donc facturées à l'OPCVM,
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Description des frais de gestion indirects

L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clef pour l'investisseur.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Pour les parts A et C : les sommes distribuables (résultat net et des plus-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Pour les parts I et R : La société de gestion décide chaque année de l'affectation, en tout ou partie, du résultat net ainsi que des plus-values réalisées, indépendamment l'un de l'autre et peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	41 082 356,63	45 450 285,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	-	1 861 241,21
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-11 976,68	-6 525 452,85
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	216 517,84	904 067,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 851 000,76	-2 075 123,92
Plus-values réalisées sur contrats financiers	4 585 615,17	7 687 911,45
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-3 324 569,79	-4 424 901,78
Frais de transaction	-39 678,03	-36 496,68
Différences de change	53 312,75	44 255,60
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 917 118,20	-3 120 708,72
Différence d'estimation exercice N	205 811,37	
Différence d'estimation exercice N - 1	-2 711 306,83	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-2 090 877,28	1 489 068,49
Différence d'estimation exercice N	-265 959,28	
Différence d'estimation exercice N - 1	1 824 918,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-74 383,45
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 345 354,35	-97 405,09
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	42 882 172,40	41 082 356,63

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	38 441 289,41	89,64
Obligations Indexées	11 762 641,54	27,43
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	26 678 647,87	62,21
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	47 222 654,97	110,12
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	24 533 902,57	57,21	2 144 745,30	5,00	-	-	11 762 641,54	27,43
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	524 353,75	1,22
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	119 528,23	0,28
Hors-bilan								
Opérations de couverture	41 155 567,65	95,97	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	6 067 087,32	14,15	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2 061 765,85	4,81	11 383 904,29	26,55	9 849 123,01	22,97	2 144 745,30	5,00	13 001 750,96	30,32
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	524 353,75	1,22	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	119 528,23	0,28	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	13 335 890,56	31,10	12 142 400,00	28,32	15 677 277,09	36,56
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	4 037 216,35	9,41	2 029 870,97	4,73

Répartition par devise

	USD	%	JPY	%	AUD	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2 025 170,16	4,72	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	5 265 408,47	12,28	639 698,69	1,49	645 401,75	1,51	471 448,19	1,10
Comptes financiers	383 565,38	0,89	-	-	-	-	2 298,87	0,01
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	7 624 107,23	17,78	636 067,89	1,48	636 234,48	1,48	445 751,88	1,04
Comptes financiers	-	-	50 270,53	0,12	11 400,11	0,03	57 857,59	0,13

Répartition par devise (suite)

	USD	%	JPY	%	AUD	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	9 469 062,60	-	1 884 115,53	4,39	-	-	710 749,52	1,66
Autres opérations	6 067 087,32	36,23	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	29/12/2023
Créances	
Achat à terme de devises	6 871 395,21
Contrepartie vente à terme de devises	8 326 976,63
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	934 159,76
Total créances	16 132 531,60
Dettes	
Vente à terme de devises	-9 342 161,48
Contrepartie achat à terme de devises	-5 729 386,34
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-5 800,58
Provision commission de mouvement	-401,92
Total dettes	-15 077 750,32
Total	1 054 781,28

Souscriptions rachats

Catégorie de parts A	
Parts émises	-
Parts rachetées	-
Catégorie de parts C	
Parts émises	-
Parts rachetées	-
Catégorie de parts I	
Parts émises	-
Parts rachetées	11,2995
Catégorie de parts R	
Parts émises	-
Parts rachetées	-

Commissions

Catégorie de parts A	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts C	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts I	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts R	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,73
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,37
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,37
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,18
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
	Néant			
Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
	Néant			
Instrument financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FRO011614239	OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R	2 741,00	1 087,66	2 981 276,06

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
Catégorie de parts A		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	189,50	-53,97
Total	189,50	-53,97
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	189,50	-53,97
Total	189,50	-53,97

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	29/12/2023	30/12/2022
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts C		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	637,18	-83,49
Total	637,18	-83,49
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	637,18	-83,49
Total	637,18	-83,49
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts I		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	5 028,90	-713,52
Total	5 028,90	-713,52
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	5 028,90	-713,52
Total	5 028,90	-713,52
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	157,6353	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts R		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	89,10
Résultat	1 339 181,83	-93 261,03
Total	1 339 181,83	-93 171,93

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 339 181,83	-93 171,93
Total	1 339 181,83	-93 171,93
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	39 179,0000	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
Catégorie de parts A		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-61,86	321,43
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-61,86	321,43
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-61,86	321,43
Total	-61,86	321,43
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts C		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-183,27	947,66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-183,27	947,66
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-183,27	947,66
Total	-183,27	947,66

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	29/12/2023	30/12/2022
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts I		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	7 488,31	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 444,97	8 025,07
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	6 043,34	8 025,07
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	6 043,34	8 025,07
Capitalisation	-	-
Total	6 043,34	8 025,07
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	157,6353	-
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts R		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 876 552,82	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-362 880,16	1 876 552,82
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1 513 672,66	1 876 552,82
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 513 672,66	1 876 552,82
Capitalisation	-	-
Total	1 513 672,66	1 876 552,82
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	39 179,0000	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Actif net					
en EUR	42 882 172,40	41 082 356,63	45 450 285,00	53 398 672,72	58 897 890,71
Nombre de titres					
Catégorie de parts A	69,0000	69,0000	69,0000	141,9110	141,9110
Catégorie de parts C	20,0000	20,0000	20,0000	20,0000	20,0000
Catégorie de parts I	157,6353	168,9348	168,9348	180,7839	180,7839
Catégorie de parts R	39 179,0000	39 179,0000	43 679,0000	51 592,0000	56 988,0000
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts A en EUR	105,13	101,24	100,89	100,93	101,37
Catégorie de parts C en EUR	1 074,89	1 031,36	1 024,04	1 020,74	1 021,47
Catégorie de parts I en EUR	1 077,40	1 033,78	1 026,47	1 027,08	1 033,88
Catégorie de parts R en EUR	1 089,45	1 043,41	1 035,95	1 030,74	1 029,62
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	3,95	5,86
Catégorie de parts R en EUR	-	-	1,79	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)

	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts A en EUR	1,84	3,87	-0,89	-0,11	-0,93
Catégorie de parts C en EUR	22,69	43,20	-5,30	2,51	-5,64
Catégorie de parts I en EUR	31,90	-4,22	-5,26	-1,45	-11,66
Catégorie de parts R en EUR	34,18	-2,38	-5,30	-1,42	-3,84

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			38 441 289,41	89,64
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			38 441 289,41	89,64
CAISSE CENT CREDIT IMMOB 0.05% 25/03/2025	EUR	2 000 000,00	1 924 835,96	4,49
CASSA DEPOSITI E PRESTIT SPA 1.5% 21/06/2024	EUR	2 000 000,00	1 992 745,57	4,65
DEVELOPMENT BK OF JAPAN 0.01% 15/10/2024	EUR	2 000 000,00	1 944 923,72	4,54
DEXIA CREDIT LOCAL 0% 29/05/2024	EUR	3 500 000,00	3 447 465,00	8,04
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY VAR 16/04/2027	EUR	2 290 000,00	2 144 745,30	5,00
FRANCE 0.1% i 01/03/2026	EUR	1 650 000,00	1 931 413,22	4,50
FRANCE GOVT OF 3% 25/05/2054	EUR	824 485,00	824 632,33	1,92
FRANCE OAT i 0.7% 25/07/2030	EUR	1 600 000,00	2 055 655,40	4,79
FRANCE i 0.1% 01/03/2029	EUR	1 900 000,00	2 250 739,17	5,25
FRENCH REPUBLIC 0.10% i 25/07/2031	EUR	900 000,00	1 049 915,58	2,45
ITALIAN REPUBLIC i 0.65% 15/05/2026	EUR	3 840 000,00	4 474 918,17	10,44
ITALY 3.4% 28/03/2025	EUR	1 500 000,00	1 517 955,66	3,54
JUNTA DE EXREMADURA 3.875% 14/03/2024	EUR	2 000 000,00	2 061 765,85	4,81
LAND NORDRHEIN WESTFALEN 3.4% 07/03/2073	EUR	1 040 000,00	1 161 965,63	2,71
PROVINCE OF ONTARIO 0.375% 14/06/2024	EUR	2 000 000,00	1 973 599,84	4,60
REGION WALLONNE 3.25% 22/06/2033	EUR	1 600 000,00	1 657 240,92	3,86
SAGESS 3.5% 25/11/2029	EUR	1 300 000,00	1 359 701,59	3,17
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 3.625% 08/06/2033	EUR	2 500 000,00	2 641 900,34	6,16
UNITED STATES OF AMERICA 2.25% 30/04/2024	USD	2 250 000,00	2 025 170,16	4,72
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			2 981 276,06	6,95
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			2 981 276,06	6,95
OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R	EUR	2 741,00	2 981 276,06	6,95
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			0,13	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			0,12	-
Appel marge EUR	EUR	350 189,99	350 189,99	0,82
Appel marge GBP	GBP	15 980,00	18 440,94	0,04
Appel marge JPY	JPY	3 160 000,00	20 291,07	0,05
Appel marge USD	USD	-211 976,61	-191 894,82	-0,45
EURO BOBL 0324	EUR	-80,00	-86 720,00	-0,20
EURO BUND 0324	EUR	-10,00	-19 320,00	-0,05
EURO BUXL 0324	EUR	-5,00	-28 800,00	-0,07
EURO-BTP FU 0324	EUR	-12,00	-47 400,00	-0,11
EURO-OAT FU 0324	EUR	-35,00	-135 100,00	-0,32
JAPANESE 10Y BO 0324	JPY	-2,00	-20 291,07	-0,05
LONG GILT 0324	GBP	-6,00	-18 440,94	-0,04
SHORT EURO 0324	EUR	-45,00	-32 850,00	-0,08
US 10YR ULTRA T 0324	USD	19,00	94 465,81	0,22
US 5 YR NOT 0424	USD	41,00	97 429,14	0,23
Autres opérations			0,01	-
1869989192#S_2027061	EUR	2 600 000,00	44 153,83	0,10
2038427732#S_2054052	EUR	736 540,00	-9 218,69	-0,02
2084162472#S_2073033	EUR	900 000,00	-16 097,67	-0,04
2153371222#S_2033060	EUR	1 000 000,00	-49 970,05	-0,12
2153478412#S_2033060	EUR	1 400 000,00	-68 327,72	-0,16
2261462292#L_2025102	USD	9 430 000,00	123 641,99	0,29
2261462422#S_2053102	USD	1 030 000,00	-162 274,58	-0,38
Appel de marge EUR	EUR	99 460,30	99 460,30	0,23
Appel de marge USD	USD	42 675,50	38 632,60	0,09
Autres instruments financiers			-	-
Créances			16 132 531,60	37,62
Dettes			-15 077 750,32	-35,16
Comptes financiers			404 825,52	0,94
ACTIF NET			42 882 172,40	100,00